



Préavis N°01/2025

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 31 janvier 2025

Réf. : 1.10.101.02 / vp

Demande de crédit d'étude de Fr. 210'000.00 pour la réfection de la Route du Village et de la Route de Praz-Repos à Carrouge

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le constat est que ces deux tronçons routiers à Carrouge sont en mauvais état. Une analyse des différentes strates routières ainsi que des infrastructures souterraines est nécessaire avant tout travaux. Sur la Route du Village, il est également nécessaire de sécuriser la bifurcation du Borgeau. Pour la Route de Praz-Repos, une évaluation structurelle est aussi nécessaire pour s'assurer de sa conformité avec les exigences de trafic actuelles.

La route cantonale RC 636-B-P « Route du Village » et « Route de Praz-Repos » est un axe de base de type route principale par laquelle transite le trafic venant des communes voisines en direction de Lausanne, Chexbres, et Moudon. Selon le tableau annexé au rapport technique, on constate une augmentation du trafic journalier moyen (TJM) de 25% entre 2005 et 2022. Toutefois cette augmentation, relativement faible a priori, doit être pondérée avec les effets post COVID. En effet le dernier recensement sur le trafic journalier, demandé par la Commune et qui a été réalisé en novembre 2024 sur la Grand-Rue et la Route de la Croix d'Or à Mézières, fait ressortir une augmentation d'environ 80% du trafic poids lourd depuis 2022 et de 150% depuis 2005. Cette augmentation notoire du trafic lourd a un impact direct sur la dégradation des chaussées et sur la diminution de leur durée de vie.

Descriptif

Les travaux vont porter sur une étude avant réfection lourde des couches d'enrobé. Une campagne d'essais sera entreprise afin de vérifier 1. Portance de la fondation, 2. Sensibilité à l'eau de la grave afin de déterminer si elle est sensible au gel, 3. Epaisseur des couches d'enrobés et 4. Détermination des teneurs en HAP par carottages.

Toutes les infrastructures souterraines seront également contrôlées par un passage caméra pour évaluer leur état.

Il est également prévu que les trottoirs bordant ces tronçons soient intégrés à l'étude, bien qu'ils devraient être refaits sans modification de leurs dimensions, mais avec une mise aux normes des arrêts de bus.

L'étude prendra également en compte la « stratégie vélo » cantonale.

Il a été prévu d'inclure l'étude pour la réfection de la Place du Marché dans ce préavis. La Place doit être réorganisée, à la suite de la création de l'abri de bus et pour offrir une meilleure accessibilité. Ce projet entre dans la démarche du PECC qui prévoit la création d'une place plus « verte » et conviviale. Il s'agit aussi, dans ce cadre, d'y diminuer les îlots de chaleur.

A ce stade de la réflexion, il est également prévu le réaménagement de la zone verte à l'arrière du bâtiment communal, suite au déménagement des portacabines scolaires. Ainsi, la zone incluant la place de jeu deviendra plus « verte » et conviviale.

Coût

L'offre du bureau Gemetris SA n'intègre pas l'étude pour la réfection du pont sur le Sendon. Toutefois une inspection succincte est prévue afin de constater son état et des éventuelles suites à donner.

Détail du coût :

Honoraires d'étude phases SIA 31 à 41 Secteur villageois au centre de Carrouge	Fr.	56'550.00
Honoraires d'étude phases SIA 31 à 41 Secteur sortie de Carrouge	Fr.	64'750.00
Levé des conduites après détection et mise à jour du géoguichet	Fr.	2'000.00
Honoraires de géomètre pour relevés préliminaires	Fr.	4'100.00
Honoraires urbanistes pour la place du marché	Fr.	15'646.50
Inspections et analyses routières	Fr.	14'049.90
Curages et inspections des conduites	Fr.	11'907.90
Sondage pour accéder au collecteur	Fr.	3'500.00
Construction d'une chambre sur collecteur	Fr.	4'500.00
Total intermédiaire	Fr.	177'004.30
Divers et imprévus env. 10%	Fr.	17'000.00
Total HT	Fr.	194'004.30
TVA à 8.1 %	Fr.	15'714.35
Total TTC	Fr.	209'718.65
Montant arrondi à	Fr.	210'000.00

Le rapport technique du bureau Gemetris SA fait partie intégrante du présent préavis.

Crédit – financement – amortissement :

Montant du crédit :

Pour permettre la réalisation de l'étude décrite ci-dessus, la Municipalité sollicite un crédit de Fr. 210 000.00.

Financement :

Le montant de l'investissement sera pris en charge, dans la mesure du possible, par les liquidités courantes, ou si nécessaire par l'emprunt, ceci aux meilleures conditions du marché.

Amortissement comptable :

Selon la loi sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, modifiée le 29 novembre 2023 avec effet au 01.01.2024, art. 17, al. 1 RCom, ainsi que les principes régissant les comptes adoptés par la Municipalité le 27 janvier 2025, l'amortissement sera comptabilisé dès l'aboutissement de l'étude sur une durée de 10 ans.

Conclusions

Forte de ce qui précède, la Municipalité vous engage, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,
dans sa séance du 18 mars 2025,
vu le préavis municipal N°01/2025 ,**

**entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
entendu le rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

décide :

- **d'autoriser la Municipalité à réaliser l'étude pour la réfection de la Route du Village et de la Route de Praz-Repos à Carrouge ;**
- **d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 210'000.- ;**
- **de permettre à la Municipalité de financer les travaux selon les modalités proposées.**

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, ses meilleures salutations.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  Patrick Emery

La Secrétaire :  Valérie Pasteris



Municipaux responsables :

Mme Sonia Hugentobler et pour la partie financière M. Grégoire Favre

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2025.